



Déclaration liminaire - CTL du 3 juillet 2018

Monsieur le Président,

Rassurez-vous nous ne serons pas longs ! A chaque CTL nous vous rappelons les revendications des personnels, les réalités qu'ils subissent, les difficultés de nos services pour accomplir des missions de plus en plus fragilisées, nous vous rappelons les taux de grève et les mobilisations des agents, des usagers qui ne cessent pour autant de réclamer la présence du service public et qui le rappellent à nos services. Et tout cela, vous n'en avez que faire ! Nous pouvons vous reconnaître au moins cette constance.

Alors Monsieur le Président n'hésitez-pas, lâchez-vous, c'est la mode en ce moment !

Le Président de la République, le Gouvernement, la Cour des Comptes, des Ministres, des Députés, le Haut Commissaire à la réforme des retraites, les administrations .. tout le monde s'y met en attendant le fameux rapport de cap 2022

Et tous tirent dans le même sens ! À qui sera le plus libéral, le plus inventif pour au final atteindre le même objectif.

Alors par qui commencer ? Allez la Cour des Comptes. Rien de bien nouveau. Sa synthèse de la fusion 10 ans après ne reprend jamais que ce qui se dit ailleurs. D'autant qu'une bonne partie de ses recommandations est déjà reprise par le Directeur Général. Pour se démarquer un peu, elle lance ou relance d'autres pistes : la mise en place d'une caisse de retraites des fonctionnaires de l'État qui consisterait à sortir le SRE et les CGR de la DGFIP, resserrer encore plus le réseau, créer un SCN publicité foncière, supprimer beaucoup plus d'emplois plus encore que le Président de la République le préconise, bref plus que plus et toujours plus...c'est la devise de la Cour.

On pourrait presque s'en amuser si cette course à l'échalote n'avait pas pour ambition et évidemment comme résultat de démanteler l'ensemble du service public, de casser les missions, les garanties des fonctionnaires, et de remettre en cause un système fondé sur la solidarité et la cohésion des territoires.

Et pour accompagner le tout, il faut lire les trois dernières pages (141 à 143) du rapport intégral de la Cour des Comptes qui concernent la réponse du ministre de l'action et des comptes publics. On ne citera que la première phrase : « Ce rapport dresse un état des lieux de la situation de la DGFIP à la suite de la fusion et soulève des problématiques qui correspondent pour l'essentiel à des réflexions et des réformes auxquelles je souscris et que j'ai engagées ». Merci on avait compris. Rien d'étonnant certes ...mais des réponses qui traduisent bien le degré de mépris pour les revendications des agents exprimées depuis plusieurs mois. D'autant que les annonces à venir comme d'habitude tomberont au milieu de l'été ...le tout bien orchestré où chacun joue son rôle.

Ce qui risque de se produire c'est bien une nouvelle cure d'amaigrissement sans commune mesure avec les précédentes, avec des suppressions, des transferts ou privatisations de missions, avec des suppressions d'emplois (18 000 pour la seule DGFIP d'ici 2022), avec des fermetures de structures toujours plus nombreuses... sans oublier ses conséquences sur un pouvoir d'achat en berne, des possibilités de promotions

toujours plus réduites, la casse des règles de gestion nationales et la liste est longue...

Dans de telles circonstances, nous entendons combattre avec détermination toutes ces mesures régressives, mortifères à l'égard du service public. Si certains se lâchent sachez que nous...nous ne lâcherons rien !

C'est donc dans ce contexte que vous nous convoquez en CTL. Nous interviendrons naturellement lors de l'examen des points à l'ordre du jour mais nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer que les projets d'organisation présentés nous interpellent et considérons que celui du CPS/équipe de renfort ne répond aucunement aux problématiques initiales.